McGill
Faculté des arts

Centre d'enseignement du français

Professeur :
Courriel :
Bureau :
Heures de bureau :

FRSL 449 – Le français des médias

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours de perfectionnement met l'accent sur l'enrichissement de la langue à l'oral comme à l'écrit. Il inclue des analyses d'émissions de télévision ou de radio et des lectures d'articles de journaux ou de revues, ainsi que des activités variées portant sur des sujets d'actualité (reportages, débats, etc.) qui reflètent la société et la culture du Québec d'aujourd'hui.

PRÉALABLES

Test de classement ou FRSL 431

Compréhension	Bonne compréhension du français parlé à vitesse normale et du français écrit d'articles simples de presse et de revue.
Expression	Expression assez correcte à l'oral sans trop d'hésitations ; capacité à composer un texte clair et cohérent; connaissance et pratique des différents types de discours.
Grammaire	Bonne connaissance des règles de grammaire et de syntaxe malgré certaines difficultés lors de la mise en pratique.
Vocabulaire	Utilisation d'un vocabulaire adéquat dans les conversations d'ordre général ; souci du terme juste et consultation fréquente du dictionnaire, mais besoin d'apprendre à enrichir et à nuancer le discours.
Pragmatique et compétence socioculturelle	Connaissance des registres de langue et capacité à passer de l'un à l'autre sans trop de difficultés. Intérêt à parler des sujets de l'heure sans crainte d'exprimer ses idées ; ouverture à la culture francophone et intérêt à mieux saisir la réalité québécoise ; connaissance limitée de la télévision et de la radio francophones, mais lecture occasionnelle de journaux en français.

OBJECTIFS DU COURS

Le cours Le français des médias est destiné aux personnes apprenantes avancées qui veulent enrichir et perfectionner leur expression orale et écrite. Les personnes qui s'inscrivent à ce cours s'intéressent à l'actualité et aux médias, et souhaitent se renseigner sur les préoccupations de l'heure de la société québécoise ou d'autres sociétés francophones.

Par l'analyse de documents oraux et écrits portant sur des sujets d'actualité, vous pourrez surmonter les obstacles à votre compréhension de documents authentiques, élargir votre compétence lexicale, travailler les idiotismes de même que les complexités grammaticales et syntaxiques « en contexte » et, conséquemment, développer aisance, justesse et richesse d'expression. L'exploration des médias vous permettra de vous familiariser avec les médias francophones et de vous sensibiliser à la couverture médiatique propre au Québec, ou de toute autre société francophone, d'événements nationaux et internationaux.

Au terme du semestre, vous aurez développé différentes compétences :

Compréhension	Meilleure compréhension de la langue des médias à l'oral et à l'écrit. Utilisation de bonnes stratégies pour décoder un document oral ou écrit complexe.
Expression	Capacité à communiquer ses idées et ses opinions avec aisance, précision et richesse d'expression sur les thèmes abordés pendant la session; capacité à transférer les connaissances acquises à d'autres contextes.
Grammaire	Maîtrise d'un bon nombre de constructions complexes et de structures idiomatiques ; élimination des barbarismes et des calques de l'anglais.
Vocabulaire	Capacité à choisir ses mots selon le contexte, identification du terme juste qui reflète bien sa pensée, utilisation des bonnes collocations dans une structure syntaxique correcte ; évitement des termes pauvres et des répétitions ; compréhension des nuances entre mots synonymes.
Pragmatique et compétence socioculturelle	Adaptation spontanée de son discours à la situation ; capacité à débattre de divers sujets d'actualité d'ici et d'ailleurs; familiarisation avec les médias francophones et meilleure compréhension de la société et de la culture québécoises.

CONTENU DES COURS

Voilà quelques exemples d'activités individuelles et collaboratives, évaluées ou non, qui sont réalisées dans le cadre de ce cours :

- Échauffement 3-3 : résumé d'un article, d'un reportage ou d'une chronique
- Visionnement/écoute d'émissions de télévision/radio ou lecture d'articles de journaux/revues (si applicable)
- Discussion ou débats en groupe à propos de l'actualité
- Analyse linguistique, grammaticale, lexicale, syntaxique et phonétique, et/ou enseignement grammatical en contexte
- Quiz non évalués sur le nouveau vocabulaire
- Activités communicatives à l'oral en grand groupe ou en petits groupes
- Présentations orales des étudiants en petits groupes
- Revues de presse, compte rendu de recherche
- Explication des activités, travaux et évaluations à venir

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

L'apprentissage s'effectuera au moyen de brèves séquences d'exposés magistraux, de débats, de discussions en grand groupe et en sous-groupes, d'activités coopératives, de projets individuels, de projets en groupes et d'activités individuelles d'apprentissage par problèmes (classe inversée). Les approches actionnelle et expérientielle seront mobilisées dans ce cours afin de favoriser un apprentissage centré sur la personne apprenante, d'explorer des sujets en profondeur et d'encourager un apprentissage significatif.

Les devoirs consisteront en la consommation critique de contenu médiatique, la mise en pratique d'exercices de vocabulaire et le repérage d'éléments discursifs.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Aucun achat de matériel n'est obligatoire pour ce cours.

Le matériel utilisé consistera en PowerPoints et en documents écrits et audiovisuels déposés dans myCourses, ainsi qu'en exercices d'écriture, de lecture et de grammaire (points de langue) au même endroit.

Ouvrages de référence recommandés (optionnels) :

- Antidote (Mac ou PC) ou Antidote mobile (sur Iphone seulement)
- Dictionnaire électronique Usito (créé au Québec)
- Le Petit Robert électronique : accessible en ligne sur le site Web de la bibliothèque
- Le grand dictionnaire terminologique et la banque de dépannage linguistique (par l'Office québécois de la langue française)
- La banque de données terminologiques et linguistiques, le dictionnaire des cooccurrences et le rouleau des prépositions (par le gouvernement du Canada)

- Le Dictionnaire des expressions et locutions (Usuels du Robert poche) $
- Le Robert méthodique (famille de mots) $
- Le Dictionnaire analogique de Larousse (mots par idées / idées par mots) $
- Le Multidictionnaire de la langue française (Éditions Québec Amérique) $

Lors de certains cours, vous devrez apporter un ordinateur ou une tablette pour travailler en classe (voir le calendrier détaillé dans myCourses). Au besoin, vous pourrez louer un ordinateur portable auprès de l'Université.

Pour plus d'informations à propos de myCourses et des ressources technologiques offertes par l'Université, voici quelques ressources utiles de soutien à la réussite scolaire : Lignes directrices d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation spécifiques aux étudiants et Ressources d'apprentissage.

ÉVALUATIONS

Notez que les dates de remise ne sont pas flexibles : tout retard entraînera une pénalité de 5 % par jour (incluant les jours de congé). Il n'y aura aucune reprise pour les présentations orales ou les débats. Cela étant dit, des accommodements pourront être mis en place avec document justificatif valide comme un certificat médical. **Veuillez noter que le défaut d'effectuer 20 % des évaluations d'une même catégorie entraînera la note J.**

Évaluations	Pondération
Chronique (écrit, individuel)	10 %
Analyse vidéo (enregistrement vidéo, individuel)	15 %
Dossier de presse **(oral, en équipe)**	15 %
Table ronde **(oral, en équipe)**	20 %
Journal lexical 1 [10 %] **Journal lexical 2** [10 %] **Journal lexical 3** [10 %] (écrit, individuel)	30 %
Implication dans l'apprentissage* (participation aux activités et discussions, devoirs, etc.)	10 %
Total	**100 %**

* Quatre absences durant la session mèneront automatiquement à la perte de 10% pour la note d'implication dans l'apprentissage. Une absence est excusée uniquement si elle est justifiée avec un document valide, ex. un certificat médical.

- Outre les évaluations écrites, l'évaluation filmée et les devoirs, toutes les activités d'apprentissage auront lieu en classe lors des heures prévues au calendrier. Il n'y a donc pas d'examen final après la fin de la session.
- Dans le cas de circonstances extraordinaires hors du contrôle de l'Université, le contenu et/ou le barème d'évaluation de ce cours pourrait faire l'objet de changements.

POLITIQUES ET PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES

Déclaration OASIS concernant la charge de cours

" En général, un cours de trois crédits nécessite trois heures de cours par semaine pendant un trimestre. Les crédits reflètent également la quantité d'effort requis et supposent généralement deux heures d'étude personnelle pour chaque heure de contact. Par conséquent, pour répondre aux exigences d'un cours de niveau universitaire, ***vous devez vous attendre à consacrer six à neuf heures supplémentaires par semaine par classe à des travaux de cours connexes****. Ce temps supplémentaire comprend des activités telles que la participation à des conférences, la lecture de textes, la révision de notes de cours, la recherche de travaux, la préparation de tests et la rédaction d'articles "*. Voir : https://www.mcgill.ca/oasis/academic/courses.

Participation et usage du français

La participation active en classe aux différentes activités et séances de discussion, la progression, la prise de conscience des erreurs et l'autocorrection, l'autodiscipline (préparation quotidienne du travail assigné, parler uniquement français en classe, etc.) seront considérées pour la note de présence et d'implication.

Transferts de niveau

Le département se réserve le droit de transférer un étudiant vers un cours de langue de niveau inférieur ou supérieur s'il est jugé que le cours auquel l'étudiant s'est inscrit n'est pas adapté à son niveau de compétence de la langue.

Politique concernant les absences

L'assiduité et la présence en classe est une partie obligatoire d'un cours de français. **Quatre absences non justifiées par semestre entraîneront automatiquement un « zéro » pour la note d'implication et de présence, soit 10 % de la note finale. Une absence doit être justifiée par un document valide comme un certificat médical.** Les étudiants ne seront pénalisés pour défaut d'assiduité qu'à partir du moment de leur inscription officielle.

Les étudiants qui s'inscrivent à des cours de langue pendant la période d'ajout/d'abandon sont tenus de rattraper les devoirs et les évaluations manqués. Il est de la responsabilité de l'étudiant de rattraper le travail manqué pendant la période d'ajout/d'abandon. Toute demande de

rattrapage concernant les devoirs et les examens dus/tenus pendant la période d'ajout et de suppression doit être faite à l'instructeur dans les 10 jours suivant l'inscription au cours.

Certaines facultés organisent des examens qui peuvent entrer en conflit avec l'horaire régulier d'un cours FRSL. Le cas échéant, vous devez contacter la personne responsable du cours créant un conflit afin que la faculté propose une alternative.

Délais
Il n'y aura pas d'examens complémentaires sauf cas particulier et bien documentés (document valide obligatoire) et aucun travail supplémentaire de revalorisation des notes. Lorsqu'un problème survient pour respecter un délai, l'étudiant doit contacter son professeur AVANT le test, la présentation orale ou TOUTE date limite de remise des travaux. Ne pas le faire se traduira par une note d'un "0"à l'évaluation concernée. **N'achetez pas de billets d'avion ou de train pour les jours où vous êtes évalué.**

Les étudiants qui ont besoin d'arrangements particuliers dans le cadre des spécifications du Bureau de Student Accessibility & Achievement - McGill University doivent en informer leur instructeur **au début de la session** afin d'organiser des sessions de tests de laboratoire appropriées.

Commentaires et notation
Les étudiants sont tenus de garder une trace de leurs notes et de conserver tous leurs devoirs, à l'exception de leurs tests. Les tests sont revus en classe, mais rendus à l'enseignant qui les conserve. Pour obtenir un retour sur leur travail oral, les étudiants doivent prendre rendez-vous avec leur professeur pendant les heures de bureau. Les étudiants sont responsables de s'informer sur les règles et règlements de l'université en ce qui concerne la méthode d'évaluation des cours et les procédures de notation.
https://www.mcgill.ca/secretariat/files/secretariat/2016-04_student_assessment_policy.pdf
Les notes sont attribuées en fonction des performances réelles et calculées sur la base de données objectives. **Aucune pression pour un changement de grade ne sera acceptée**.

Utilisation d'un logiciel de correspondance de texte
L'utilisation de Google Translate est strictement interdite. Tout soupçon de son utilisation pourra entraîner une enquête du *Disciplinary officer of the Faculty of arts*. Les productions écrites pourront être soumises à un logiciel de correspondance de texte (anti-plagiat).

Programme
Les étudiants sont responsables de se tenir à jour avec l'horaire qui est affiché sur myCourses au début du trimestre et d'écrire tous les changements sur leur horaire. En cas d'absence, il lui appartient d'obtenir les documents remis en cours ou disponibles en ligne et de contacter son professeur pour voir ses tests lorsque ceux-ci lui ont été rendus pendant son absence. Nous recommandons un système de jumelage avec un autre étudiant, si besoin est, pour collecter des documents ou suivre les changements.

Communication par courriel
Des courriels et des rappels seront envoyés à votre nom.nom@mail.mcgill.ca. Selon les politiques de McGill, un courriel envoyé au compte McGill d'un étudiant est considéré comme lu. Veuillez noter que les courriels envoyés au professeur en dehors des heures de bureau communément reconnues (du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, heure de Montréal) pourraient recevoir une réponse uniquement les jours ouvrables suivants. Il est de la responsabilité des étudiants de s'organiser à l'avance afin d'éviter des problèmes de dernière minute.

Enregistrement audio des présentations orales
Veuillez noter que les évaluations orales des étudiants peuvent être enregistrées par le professeur, qui sera la seule personne à avoir accès à ces enregistrements. Les enregistrements seront détruits un an après la fin du cours.

Évaluations du cours sur Mercury
Les évaluations de fin de cours sont l'un des moyens par lesquels McGill s'efforce de maintenir et d'améliorer la qualité des cours et l'expérience d'apprentissage de l'étudiant. Vous serez averti par courriel lorsque les évaluations seront disponibles sur Mercury, le système d'évaluation des cours en ligne. Veuillez noter qu'un nombre minimum de réponses doit être reçu pour que les résultats soient disponibles pour les étudiants.

Langue de soumission
Conformément à la Charte des droits des étudiants de l'Université McGill, les étudiants de ce cours ont le droit de soumettre en anglais ou en français tout travail écrit qui doit être noté. **Ceci ne s'applique pas aux cours dont l'acquisition de la maîtrise d'une langue est l'un des objectifs**.

Centre de bien-être (*Wellness hub*)
En tant qu'instructeur de ce cours, je m'efforce de fournir un environnement d'apprentissage inclusif. Cependant, si vous rencontrez des obstacles à l'apprentissage dans ce cours, n'hésitez pas à en discuter avec moi et le Student Wellness hub.

Santé mentale
De nombreux étudiants peuvent être confrontés à des problèmes de santé mentale qui peuvent avoir un impact non seulement sur leur réussite scolaire, mais également sur leur capacité à s'épanouir dans notre communauté universitaire. Veuillez demander de l'aide lorsque vous en avez besoin ; de nombreuses ressources sont disponibles sur le campus, hors campus et en ligne.

L'Université McGill est située sur un territoire qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, y compris les nations Haudenosaunee et Anishinabeg. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations en tant qu'intendants traditionnels des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

© Les supports de cours générés par l'instructeur (par exemple, les documents, les notes, les résumés, les questions d'examen) sont protégés par la loi et ne peuvent être copiés ou distribués sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit sans l'autorisation explicite de l'instructeur. Notez que les violations du droit d'auteur peuvent faire l'objet d'un suivi par l'Université en vertu du Code de conduite des étudiants et des procédures disciplinaires.

PLAGIAT ET TRICHE DANS LES TRAVAUX ACADÉMIQUES

L'UNIVERSITÉ MCGILL VALORISE L'INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE. PAR CONSÉQUENT, TOUS LES ÉTUDIANTS DOIVENT COMPRENDRE LA SIGNIFICATION ET LES CONSÉQUENCES DE LA TRICHE, DU PLAGIAT ET DES AUTRES INFRACTIONS ACADÉMIQUES EN VERTU DU CODE DE CONDUITE DES ÉTUDIANTS ET DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES. VOIR LE GUIDE DE MCGILL SUR L'HONNÊTETÉ ACADÉMIQUE POUR PLUS D'INFORMATIONS.

Dans les travaux oraux ou écrits, les dictées, les traductions, les essais, les présentations orales ou écrites, les résumés, les projets, les thèses, les rapports de recherche, etc. :

Qu'est-ce qui n'est pas accepté ?

● Copier ou soumettre tout travail académique qui a été produit par un autre étudiant ou une autre personne (en tout ou en partie). Permettre à un autre étudiant ou à toute autre personne de fournir des réponses ou de corriger votre travail.

● Permettre à une personne-ressource (locuteur natif, professeur de langue, moniteur, tuteur, étudiant avancé) de produire ou corriger votre travail, traduire des textes écrits vers ou depuis la langue cible ou interpréter/expliquer des exercices de compréhension orale pour vous.

● Remettre un travail écrit ou préparer un travail oral largement inspiré ou copié du travail d'autrui sans clairement mentionner les sources (livres, articles, essais, notes de cours, films, programmes radio, documents audio, Web, etc.) et montrer l'étendue de l'emprunt.

● Présenter pour la notation de tout travail académique (oral ou écrit) pour lequel vous avez déjà reçu des crédits académiques ou présenter le même travail pour la notation plus d'une fois.

● Utiliser un logiciel de traduction ou des sites Web tels que Google Translate pour rédiger une évaluation.

Qu'est-ce qui est acceptable ou recommandé ?

● Consulter des personnes-ressources pour des explications, mais sans recevoir de réponses ou de corrections pour le travail à soumettre.

● Mise en pratique des compétences linguistiques avec des personnes-ressources qualifiées.

● Étudier intelligemment avec d'autres étudiants.

● Partage d'informations au sein des membres de l'équipe travaillant sur un projet de groupe.

● Utiliser vos propres mots, composer vos propres phrases et utiliser des guillemets lorsque vous empruntez au travail de quelqu'un.

● Identifier les sources et documenter les informations et les idées même lorsque le matériel n'est pas directement cité.